

Recueillir la déposition ou le témoignage d'un enfant est une épreuve et un défi. Une épreuve pour l'enfant qui est bouleversé de revivre en pensée l'agression ou le viol subis mais aussi un défi car sa déposition doit être crédible et, pour cela doit être étayée par une méthode qui évite l'oubli de certains détails, la dispersion, la répétition ou encore l'invention.

Depuis l'affaire d'Outreau où les avocats de la défense ont attaqué frontalement la crédibilité de la parole des enfants alors que la Justice les a tous reconnus victimes et indemnisés, la parole de l'enfant a perdu en force dans les instructions judiciaires. Dans ses propres statistiques, la justice reconnaît classer sans suite plus de 70% des plaintes pour agressions sexuelles et viols. Et cela par manque d'éléments crédibles.

➤ **Le protocole NICHD est une des réponses à ce défi.**



Le protocole NICHD, de quoi s'agit-il ?

- **Un protocole issu des recherches du *National Institute of Child Health and Human Development (NICHD)* :**



Son inventeur, Michael E. Lamb est chercheur en psychologie sociale et développementale à l'université de Cambridge. Avec d'autres chercheurs, il développe entre 1996 et 2008 **une méthode pour interroger des enfants entre 4 et 12 ans** racontant un viol ou une agression sexuelle, un crime, des violences auxquelles ils ont assisté...etc. Cette méthode est d'abord à destination des professionnels (policiers, gendarmes, intervenants sociaux).

On notera que la méthode du NICHD est un des seuls protocoles d'entretien avec un mineur victime **validés par la recherche**.

Il s'agit surtout de **structurer l'entretien en étapes** afin de parvenir au maximum de précision dans le récit recueilli.

- **1er objectif du protocole : réduire l'influence de ceux qui questionnent l'enfant**

Un entretien avec un enfant supposé agressé est éprouvant pour celui qui reçoit la parole de l'enfant. En effet, cet enfant peut être traversé par des émotions très fortes à l'évocation de ce qui s'est passé. Le professionnel qui recueille ce récit peut être atteint dans sa propre humanité et, par-là, peut induire des éléments de récits destinés à confondre l'auteur des faits. Or ce procédé peut tout simplement nuire à la

crédibilité de la parole de l'enfant qui, par recoupements, peut être confondu et traité de menteur ou accusé d'exagération. Il est donc fondamental de donner une conduite à tenir, claire, précise et construite.

▪ 2ème objectif : enrichir la déposition de l'enfant

Le protocole NICHD indique d'utiliser les questions ouvertes car celles-ci permettent à l'enfant de donner des détails exacts en faisant appel à leur mémoire et cela en tenant compte des recherches conduites par le NICHD sur la mémoire des enfants sur une période d'environ 20 ans.

Que sait-on de la mémoire des enfants ?

Les recherches montrent que la mémoire procède selon **trois processus** :

1. **L'encodage** : Les souvenirs s'inscrivent dans notre mémoire de manière volontaire ou involontaire.
 - ❖ Nous retenons **volontairement** une poésie ou un numéro de téléphone.
 - ❖ L'enregistrement d'un viol ou d'une agression se fait de manière **involontaire ou accidentelle**.

On peut supposer que l'information encodée volontairement est « mieux » imprimée dans la mémoire de l'enfant que celle qui est acquise de façon accidentelle. Lors d'un viol, l'enfant ne mémorise pas forcément l'heure, la couleur de telle ou telle chose, ou des détails qui peuvent paraître importants à celui qui interroge et qui cherche des preuves.

2. **L'emmagasinement** : L'organisation des souvenirs est une capacité que nous développons à partir de 7 ans. Avant cet âge, les enfants ne classent pas leurs souvenirs ce qui rend complexe leur rappel.

Les expériences passées forment un ensemble sur lequel la nouvelle information vient prendre sa place. Lorsqu'il y a agression, les connaissances et expériences passées de l'enfant en matière de sexualité peuvent être inexistantes ce qui rend l'encodage forcément délicat.

La répétition et la durée d'une agression laissent une trace plus forte qu'un événement unique ou fugace. En revanche, la répétition peut rendre indistincts les événements entre eux. L'enfant sait qu'il a été violé mais ne sait plus si c'était un lundi, plusieurs mercredis de suite, à quelle heure....

Par ailleurs, il semblerait que les événements traumatiques soient mémorisés plus longuement que les événements neutres.

3. **Le rappel** : Il s'agit de tirer de la mémoire des éléments stockés. Des recherches ont démontré que les jeunes enfants ont besoin de questions spécifiques pour accéder à certaines parties de leurs souvenirs.

Les facteurs influençant le rappel des souvenirs :

- **Le temps** efface les détails périphériques notamment chez les plus jeunes et réduit l'exactitude des informations.
- **La liberté du récit** permet à l'enfant d'exprimer les faits et les informations dont il se rappelle librement, sans avoir à trier les éléments comme il le ferait avec des questions fermées.

Les questions : « Qu'est-ce qui s'est passé ? » - « Parle-moi de la chambre où tu étais ? » font appel à la mémoire de rappel.

En revanche, la question « Est-ce que ça s'est passé le jour ? » oblige l'enfant à chercher cette information au milieu d'un ensemble de données. C'est la mémoire de reconnaissance.

Plusieurs études indiquent que les informations recueillies à l'aide de la mémoire de rappel sont plus véridiques que celles qui sont obtenues par la mémoire de reconnaissance. Ce mode doit donc être privilégié lors des entretiens d'investigation.

- **L'âge** est également un facteur à considérer. Plus l'enfant avance en âge, plus le récit est dense et riche en informations même si la structure de base reste la même. La brièveté du récit des plus jeunes n'est pas pour autant un signe de manque de crédibilité, au contraire.
- **La confusion des sources** pour les plus jeunes entre ce qui est vraiment arrivé et ce qui a pu être imaginé.

Principaux résultats des recherches sur la mémoire des enfants :

Les chercheurs ont montré que les enfants peuvent avoir des souvenirs exacts et précis permettant l'instruction d'affaire d'agressions ou de viols. Toutefois, la qualité du témoignage d'enfants est fortement influencée par ceux qui recueillent son témoignage. Il en ressort ainsi l'importance primordiale d'un protocole d'entrevue. D'où le protocole du NICHD.

Le protocole du NICHD comprend trois grandes étapes :

■ 1. Etablir la confiance :

Cette entrée en matière doit mettre l'enfant en confiance en lui donnant quelques règles qui vont être suivies pendant tout l'entretien. Il s'agit d'être en vérité dans un climat serein sans menace et sans forcing. On demande à l'enfant quelle est son activité préférée. La réponse de l'enfant permet d'apprécier sa capacité à raconter et son niveau de vocabulaire. On lui présente les autres personnes présentes et le matériel et le déroulement de l'audition. Un exercice va lui permettre de raconter un souvenir récent avec l'aide de questions ouvertes pour lui permettre d'éprouver la méthode.

■ 2. Raconter :

Cette phase dite « déclarative » commence par des questions ouvertes pour que l'enfant puisse raconter ce qui lui a été fait. Pour chaque élément du récit, des questions ouvertes permettent à l'enfant de compléter et d'enrichir son récit (où, quand, quoi, comment, avec qui...). Pour certaines précisions, des questions spécifiques pourront alors être posées (est-ce que...). On évite les questions à choix forcé, à plusieurs idées ou les questions commençant par « pourquoi » qui peuvent être reçues comme des accusations par l'enfant. Le plus important est de respecter le rythme de l'enfant, ne pas l'assaillir de questions, lui laisser le temps de réfléchir en acceptant que des silences se prolongent.

■ 3. Clôturer l'entretien :

Demander à l'enfant s'il a autre chose à dire et le remercier pour ce qui vient d'être fait.

Evaluation de ce protocole :

Il a été démontré par des recherches dans quatre pays que le protocole NICHD augmente nettement le nombre de questions ouvertes et, par-là, la quantité d'informations venant des enfants.

Il est également démontré que dans les instructions judiciaires, les dépositions recueillies sous ce protocole sont jugées plus crédibles et conduisent donc à plus de mises en accusation.

Rédigé par François Debelle février 2020

Pour plus d'informations :

- Le site web <http://nichdprotocol.com>
 - Le protocole NICHHD est disponible en plusieurs langues
 - Des vidéos de formation
 - Une bibliographie d'articles et de livres sur le sujet
- L'ouvrage de Mireille Cyr : « Recueillir la parole de l'enfant témoin victime : de la théorie à la pratique », éditions DUNOD, 2014

Nos sources :

- ONPE – Office National de Protection de l'Enfance - Le protocole Nichd - Mardi, 25 Juin, 2019 - Le GIPED a accueilli le 11 juin le docteur Jean-Marc Ben Kemoun pour présenter à l'équipe du SNATED et de l'ONPE l'utilisation du Protocole NICHHD (National Institute of Child Health and Human Development).
 - <https://onpe.gouv.fr/actualite/protocole-nichd>
- Mireille Cyr : « Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime : De la théorie à la pratique ». Dunod (2014).
- Quand des guides d'entrevue servent à protéger la mémoire des enfants : L'exemple du protocole NICHHD. *Revue québécoise de psychologie*, 27(3), 157-175. Cyr, M., Dion, J., Hershkowitz, (2013).
 - <https://martinehebert.uqam.ca/upload/files/EVISSA/Programmes/2%20-%20NICHHD.pdf>
- « La parole de l'enfant en souffrance » - Jean-Yves HAYEZ – Emmanuel de Becker – Dunod 2010
- Actualité de l'expertise de crédibilité chez les mineurs ÉMILIE wourrns• et Pr JACQUES GASSERb *Rev Med Suisse* 2018 ; 14 : 1651-4
 - <https://www.formation-continue-unil-epfl.ch/wp-content/uploads/2018/09/article-RMS.-WE-GJ.pdf>

Protocole du NICHD pour les auditions d'enfants

Traduction Mireille Cyr, Jacinthe Dion, Roxane Perreault et Nancy Richard - Département de psychologie, Université de Montréal (08/06/2002)

I. Introduction

1. "Bonjour, je m'appelle _____ et je suis un(e) policier(ière). (Présentez toute autre personne présente dans la pièce ; idéalement, personne d'autre ne sera présent).

Aujourd'hui, nous sommes _____ et il est _____ heures. Je rencontre en entretien _____ à _____."

"Comme tu peux le voir, nous avons une caméra-vidéo (un magnétophone) et des microphones ici. Ils vont enregistrer notre conversation, pour que je me rappelle de tout ce que tu m'as dit. Quelquefois, j'oublie des choses et l'enregistrement me permet de t'écouter sans avoir à tout écrire ce que tu me dis. " "Une partie de mon travail est de parler aux enfants [adolescents] sur les choses qui leur sont arrivées. Je rencontre beaucoup d'enfants [adolescents] pour qu'ils me disent la vérité sur des choses qui leur sont arrivées. Alors avant que nous commençons, je veux m'assurer que tu comprends combien c'est important de dire la vérité. (Pour les plus jeunes enfants, expliquez : "Ce qui est vrai ou ce qui n'est pas vrai").

"Si je dis que mes souliers sont rouges (ou verts) est-ce que c'est vrai ou ce n'est pas vrai ?"

[Attendez une réponse, puis dites :]

2. "Ça ne serait pas vrai parce qu'en réalité mes souliers sont [noirs/bleus/etc.]. Et si je disais que je suis assis(e) en ce moment, est-ce que ça serait vrai ou pas vrai [correct ou pas correct] ?"

[Attendez une réponse.]

3. "Ça serait vrai [correct], parce que tu peux voir que je suis assis(e) pour vrai."

"Je vois que tu comprends ce que veut dire : dire la vérité. C'est très important que tu me dises seulement la vérité aujourd'hui. Tu dois seulement me parler des choses qui te sont réellement arrivées."

[Pause]

4. "Si je te pose une question que tu ne comprends pas, dis-moi "Je ne comprends pas." Ok ? "

[Pause]

"Si je ne comprends pas ce que tu dis, je vais te poser des questions."

[Pause]

5. "Si je te pose une question et que tu ne connais pas la réponse, dis-moi "Je ne sais pas." Alors si je te demande " Quel est le nom de mon chien ? " [Ou le nom de mon fils] qu'est-ce que tu dirais ?"

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant dit, "Je ne sais pas", dites :]

6. "C'est exact. Tu ne le sais pas, n'est-ce pas ?"

[Si l'enfant tente de deviner, dites :]

6a. "Non, tu ne sais pas parce que tu ne me connais pas. Quand tu ne sais pas la réponse, ne devine pas – dis que tu ne le sais pas."

[Pause]

7. "Et si je te dis des choses qui sont fausses [pas correctes], tu dois me corriger. Ok ?"

[Attendez une réponse.]

8. “Donc si je te dis que tu es une fille de 2 ans [lorsqu’on interroge un garçon de 5 ans, etc.] qu’est-ce que tu dirais ?”

[Si l’enfant nie et ne vous corrige pas, dites :]

“Qu’est-ce que tu dirais si je faisais une erreur et que je disais que tu es une fille de 2 ans [lorsqu’on interroge un garçon de 5 ans, etc.] ?”

[Attendez une réponse.]

9. “C’est exact. Maintenant tu sais que tu dois me le dire si je fais une erreur ou si je dis quelque chose qui n’est pas vrai.”

[Pause]

10. “Alors si je disais : tu es debout, qu’est-ce que tu dirais ?”

[Attendez une réponse.]

“OK ou C’est bien ou C’est exact.”

II. Développement de l’alliance

“Maintenant, j’aimerais mieux te connaître.”

1. “Parle-moi des choses que tu aimes faire.”

[Attendez que l’enfant réponde]

[Si l’enfant donne une réponse bien détaillée, passez à la question 3]

[Si l’enfant ne répond pas, donne une courte réponse ou reste figé, vous pouvez demander :]

2. “Je veux vraiment mieux te connaître. J’ai besoin que tu me parles des choses que tu aimes faire.”

[Attendez une réponse.]

3. “Parle-moi plus de [une activité que l’enfant a mentionné dans son récit. **ÉVITEZ DE VOUS CENTRER SUR LA TV, LES VIDÉOS ET LA FANTAISIE.**]”

[Attendez une réponse.]

III. Entraînement à la mémoire épisodique

Événement spécial

[NOTE : CETTE SECTION CHANGE SELON L’ÉVÉNEMENT].

[AVANT L’ENTRETIEN, IDENTIFIEZ UN ÉVÉNEMENT RÉCENT QUE L’ENFANT A VÉCU – PREMIÈRE JOURNÉE D’ÉCOLE, FÊTE D’ANNIVERSAIRE, CONGÉ FÉRIÉ, ETC. – PUIS POSEZ LES QUESTIONS CI-DESSOUS À PROPOS DE CET ÉVÉNEMENT. SI POSSIBLE, CHOISISSEZ UN ÉVÉNEMENT AYANT EU LIEU SENSIBLEMENT DANS LA MÊME PÉRIODE QUE LA SITUATION PRÉSUMÉE D’AGRESSION. SI L’AGRESSION PRÉSUMÉE A EU LIEU LORS D’UN ÉVÉNEMENT OU D’UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE, CHOISISSEZ UNE FÊTE OU UN ÉVÉNEMENT DIFFÉRENT.]

“Je veux en savoir plus sur toi et sur les choses que tu fais.”

1. “Il y a quelques [jours/semaines] c’était [Jour de fête (Noël)/ ton anniversaire/ la première journée d’école/ autre événement]. Dis-moi tout ce qui s’est passé [à ta fête/ dans la journée de Noël, etc.]”

[Attendez une réponse.]

1a. "Pense très fort à [activité ou événement] et dis-moi ce qui s'est passé ce jour-là du moment où tu t'es levé(e) le matin, jusqu'à [une partie de l'événement mentionné par l'enfant en réponse à la question précédente]."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

1b. "Et après qu'est-ce qui s'est passé ? "

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

1c. "Dis-moi tout ce qui s'est passé après [une partie de l'événement mentionné par l'enfant], jusqu'à ce que tu ailles te coucher ce soir-là."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

1d. "Parle-moi plus de [activité mentionnée par l'enfant]."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

1e. "Tout à l'heure, tu as parlé de [activité mentionnée par l'enfant]. Dis-moi tout sur ça."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

[Si l'enfant donne une description peu détaillée de l'événement, continuez avec les questions 2 à 2e.]

[Note : Si l'enfant donne une description détaillée de l'événement, dites :]

"C'est très important que tu me dises tout ce dont tu te souviens sur les choses qui te sont arrivées. Tu peux me dire les bonnes choses et les mauvaises choses."

Hier

2. "Je veux vraiment en savoir plus sur les choses qui t'arrivent. Dis-moi tout ce qui s'est passé hier, du moment où tu t'es réveillé(e) jusqu'à ce que tu ailles te coucher."

[Attendez une réponse.]

2a. "Je ne veux pas que tu oublies quelque chose. Dis-moi tout ce qui s'est passé du moment où tu t'es réveillé(e) jusqu'à [une activité ou une partie de l'événement mentionné par l'enfant en réponse à la question précédente]."

[Attendez une réponse.]

2b. "Après qu'est-ce qui s'est passé ?"

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

2c. "Dis-moi tout ce qui s'est passé après [une activité ou une partie de l'événement mentionné par l'enfant] jusqu'à ce que tu ailles te coucher."

[Attendez une réponse.]

2d. "Parle-moi plus de [activité mentionnée par l'enfant]."

[Attendez une réponse. Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

2e. "Tout à l'heure tu as parlé de [activité mentionnée par l'enfant]. Dis-moi tout sur ça."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

Aujourd'hui

SI L'ENFANT NE FOURNIT PAS UN RÉCIT DÉTAILLÉ ADÉQUAT À PROPOS D'HIER, RÉPÉTEZ LES QUESTIONS 2 À 2e SUR AUJOURD'HUI, EN UTILISANT "JUSQU'À CE QUE TU VIENNES ICI" COMME ÉVÉNEMENT FINAL.

"C'est très important que tu me dises tout sur les choses qui te sont vraiment arrivées."

La partie déclarative de l'entretien

IV. Transition vers les contenus déclaratifs

"Maintenant que je te connais un peu mieux, je veux parler de ce pourquoi tu es ici aujourd'hui."

[Si l'enfant commence à répondre, attendez.]

[Si l'enfant résume l'allégation (Exemple : "David a touché à mon zizi" ou "Papa m'a frappé") allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne fait pas d'allégation, continuez avec la question 1.]

1. "Je comprends que quelque chose t'est peut-être arrivé. Dis-moi tout ce qui s'est passé du début à la fin."

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant fait une allégation allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne fait pas d'allégation, continuez avec la question 2.]

2. "Comme je t'ai déjà dit, mon travail est de parler avec les enfants des choses qui peuvent leur être arrivées. C'est très important que tu me dises pourquoi [tu es ici/ tu es venu ici/ je suis ici]. Dis-moi pourquoi tu penses que [ta mère, ton père, ta grand-mère] t'a amené ici aujourd'hui [ou "pourquoi tu penses que je suis venu(e) te parler aujourd'hui"]."

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant fait une allégation allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne fait pas d'allégation et que vous ne savez pas s'il y a eu précédemment un contact avec les autorités, allez à la question 4 ou 5.]

[Si l'enfant ne fait pas d'allégation, et que vous savez qu'il y a eu précédemment un contact avec les autorités, allez à la question 3.]

3. "J'ai entendu dire que tu avais parlé à [un médecin/ un professeur/ un travailleur social/ un autre professionnel] à [moment/ lieu]. Dis-moi de quoi vous avez parlé."

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant fait une allégation, allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne fait pas d'allégation, et qu'il n'y a aucune marque visible, passez à la question 5.]

[Quand des marques sont visibles, que l'interviewer a vu des photos ou s'est fait dire qu'il y avait des marques ou que l'entretien a lieu à l'hôpital ou tout de suite après l'examen médical, dites :]

4. "Je vois [j'ai entendu dire] que tu as des [marques, blessures, bleus] sur ton/ ta/ tes _____. Dis-moi tout sur ça."

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant fait une allégation allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne fait pas d'allégation, passez à la question 5.]

5. "Est-ce que quelqu'un a fait quelque chose que tu n'as pas aimé ?"

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant confirme ou fait une allégation, allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne confirme pas et ne fait pas d'allégation, passez à la question 6.]

6. "Est-ce que quelque chose t'est arrivé à [lieu/ moment de l'incident présumé] ?"

[Note : Ne mentionnez pas le nom du suspect ni aucun détail de l'allégation.]

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant confirme ou fait une allégation allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne confirme pas ou ne fait pas d'allégation, allez à la question 7.]

7. "Est-ce que quelqu'un t'a fait quelque chose que tu penses qui n'était pas bien ?"

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant confirme ou fait une allégation allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne confirme pas ou ne fait pas d'allégation, passez à la question 8.]

PAUSE. ÊTES-VOUS PRÊT À POURSUIVRE ? SERAIT-IL PRÉFÉRABLE DE PRENDRE UNE PAUSE AVANT D'ALLER PLUS LOIN ? SI VOUS DÉCIDEZ DE POURSUIVRE, VOUS DEVRIEZ AVOIR FORMULÉ DES VERSIONS SPÉCIFIQUES DE LA QUESTION 8 ET 9, EN UTILISANT LES FAITS DONT VOUS DISPOSIEZ AVANT L'ENTRETIEN. SOYEZ CERTAIN(E) QUE CES QUESTIONS SUGGÈRENT AUSSI PEU DE DÉTAILS QUE POSSIBLE À L'ENFANT. SI VOUS N'AVEZ PAS FORMULÉ CES QUESTIONS, PRENEZ UNE PAUSE MAINTENANT POUR BIEN LES FORMULER AVANT DE POURSUIVRE.

8. "Est-ce que quelqu'un [résumez brièvement l'allégation ou les soupçons sans mentionner le nom du présumé agresseur ni fournir trop de détails]." (Par exemple : " Est-ce que quelqu'un t'a frappé " ou " Est-ce que quelqu'un a touché ton pipi (zizi/vulve, parties intimes de ton corps) ? ").

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant confirme ou fait une allégation allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne confirme pas ou ne fait pas d'allégation, passez à la question 9.]

9. "Ton professeur [le médecin/ psychologue/ voisin] m'a dit /m'a montré [que tu as touché au pipi (parties intimes) d'autres enfants / un dessin que tu as fait], et je veux savoir si quelque chose t'est peut-être arrivé. Est-ce que quelqu'un [résumez brièvement les allégations ou les soupçons sans mentionner le nom du présumé agresseur ni fournir trop de détails]." [Par exemple : " Est-ce que quelqu'un dans ta famille t'a frappé " ou " Est-ce que quelqu'un a touché ton pipi (zizi/ vulve) ou d'autres parties intimes de ton corps ? "]

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant confirme ou fait une allégation allez à la question 10 de la page 9.]

[Si l'enfant donne une description détaillée, allez à la question 10a de la page 9.]

[Si l'enfant ne confirme pas ou ne fait pas d'allégation, allez à la section VIII de la page 13.]

V. Investigation des incidents

Questions ouvertes

10. *[Si l'enfant a moins de 6 ans, RÉPÉTEZ L'ALLÉGATION EN UTILISANT LES MOTS DE L'ENFANT et sans fournir de détails ou de noms que l'enfant n'a pas mentionnés.]*

[Puis dites :]

" [résumé de l'allégation] Dis-moi tout sur ça."

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant a plus de 6 ans dites simplement :]

"Dis-moi tout sur ça."

[Attendez une réponse.]

10a. *"Après, qu'est-ce qui est arrivé ?" ou "Parle-moi plus de cela."*

[Attendez une réponse.]

[Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire jusqu'à ce que vous ayez une description complète de l'incident présumé.]

[NOTE : SI LA DESCRIPTION DE L'ENFANT EST GÉNÉRALE, ALLEZ À LA QUESTION 12 (SÉPARATION DES INCIDENTS). SI L'ENFANT DÉCRIT UN INCIDENT SPÉCIFIQUE, CONTINUEZ AVEC LA QUESTION 10b.]

10b. *"Pense à cette [journee-là / nuit-là] et dis-moi tout ce qui s'est passé depuis [un événement mentionné par l'enfant qui a précédé l'incident présumé d'agression] jusqu'à [l'incident présumé d'agression tel que décrit par l'enfant.]"*

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire afin de s'assurer que toutes les parties de l'incident aient été élaborées.]

10c. "Parle-moi plus de [personne/ objet/ activité mentionné par l'enfant.]"

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

10d. "Tu as parlé de [personne/ objet/ activité mentionné par l'enfant]. Dis-moi tout sur ça."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

[Si vous êtes confus(e) concernant certains détails (par exemple, la séquence de certains événements), il peut être utile de dire :]

"Tu m'as dit beaucoup de choses et cela m'est vraiment très utile mais je suis un petit peu mêlé(e). Pour être certain(e) que je comprenne bien, s'il-te-plaît commence au début et dis-moi [comment tout a commencé/ exactement ce qui s'est passé/ comment cela a fini/ etc.]"

Questions spécifiques concernant l'information mentionnée par l'enfant.

[Si certains détails centraux de l'allégation sont toujours manquants ou ambigus après avoir épuisé les questions ouvertes, utilisez des questions directes. Il est important d'associer des questions ouvertes ("invitation à parler ") avec les questions directes à chaque fois que cela est approprié.]

[Note : Centrez tout d'abord l'attention de l'enfant sur le détail mentionné, puis posez la question directe.]

Voici le format général des questions directes :

11. "Tu as dit [personne/ objet/ activité]. [Comment/ quand/ où/ qui/ quel/ qu'est-ce que], [complétez la question directe.]"

Exemples

1. "Tu as dit que tu étais "au centre d'achat". Où étais-tu exactement ?"

[Attendez une réponse]. "Parle-moi de ce centre d'achat."

2. "Tout à l'heure, tu as dit que ta mère t'avait "frappé avec quelque chose de long. "Parle-moi de cette chose."

3. "Tu as parlé d'un voisin. Connais-tu son nom ?" [Attendre une réponse]

"Parle-moi de ce voisin." [Ne pas demander de description]

4. "Tu as dit qu'un(e) de tes camarades de classe a vu ça. Quel est son nom ?"

[Attendez une réponse] "Parle-moi de ce qu'il(elle) faisait là."

Distinction des incidents

12. "Est-ce que c'est arrivé une fois ou plus d'une fois ?"

[Si l'incident s'est produit une fois, allez à la Pause à la page 12.]

[Si l'incident s'est produit plus d'une fois, continuez à la question 13. **RAPPELEZVOUS D'EXPLORER EN DÉTAIL CHAQUE INCIDENT RAPPORTÉ EN**

DÉTAILS COMME SUIVIT :]

Exploration des événements spécifiques dans le cas d'incidents multiples.

Questionnement par questions ouvertes

13. "Dis-moi tout sur la dernière fois [la première fois/ la fois à [un endroit] / la fois où [une activité spécifiée] / une autre fois dont tu te souviens bien] que quelque chose est arrivé."

[Attendez une réponse.]

13a. "Et après qu'est-ce qui est arrivé ?" ou "Parle-moi plus de ça."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

13b. "Pense à cette [journée-là/ soirée-là/ nuit-là] et dis-moi tout ce qui s'est passé depuis [événements précédents mentionnés par l'enfant] jusqu'à [l'incident présumé d'agression tel que décrit par l'enfant]."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez des variantes de cette question aussi souvent que nécessaire jusqu'à ce que toutes les parties de l'incident aient été élaborées.]

13c. "Parle-moi plus de [personne/ objet/ activité mentionné par l'enfant]."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

13d. "Tu as parlé de [personne/ objet/ activité mentionné par l'enfant]. Dis-moi tout sur ça."

[Attendez une réponse.]

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

Questions spécifiques concernant l'information mentionnée par l'enfant.

[Si certains détails centraux de l'allégation sont toujours manquants ou ambigus après avoir épuisé les questions ouvertes, utilisez des questions directes. Il est important de jumeler des 'invitations' ouvertes avec des questions directes à chaque fois que cela est approprié.]

[Note : Attirez tout d'abord l'attention de l'enfant sur le détail mentionné, puis posez la question directe.]

Voici le format général des questions directes :

14. "Tu as dit [personne/ objet/ activité]. [Comment/ quand/ où/ qui/ quel/ qu'est-ce que], [complétez la question directe.]"

Exemples

1. "Tu as dit que tu regardais la télévision. Où étais-tu exactement ?" [Attendez une réponse.] "Dis-moi tout sur ça."

2. "Tout à l'heure, tu as dit que ton père t'avait "donné un gros coup ". Dis-moi exactement ce qu'il a fait."

3. "Tu as dit qu'un(e) ami(e) était là. Quel est son nom ?" [Attendez une réponse] "Dis-moi ce qu'il(elle) faisait."

4. "Tout à l'heure, tu as dit que ton oncle t'a "touché" ["embrassé dans la bouche" / "a eu du sexe avec toi" / etc.]. "Dis-moi exactement ce qu'il a fait ?"

RÉPÉTEZ LA SECTION EN ENTIER POUR CHAQUE INCIDENT MENTIONNÉ PAR L'ENFANT POUR LEQUEL VOUS VOULEZ UNE DESCRIPTION. À MOINS QUE L'ENFANT N'AIT INDIQUÉ QUE DEUX INCIDENTS, DEMANDEZ POUR LE 'DERNIER' ENSUITE LE 'PREMIER' ET ENSUITE 'UNE AUTRE FOIS DONT TU TE SOUVIENS BIEN'.

VI. Pause

[Dites à l'enfant :] “Maintenant je veux m’assurer que j’ai tout compris et voir s’il y a autre chose que j’ai besoin de te demander. Je vais [penser à ce que tu m’as dit/ réviser mes notes/ aller vérifier avec ...]”

[Pendant la pause, révisez l’information que vous avez reçue, remplissez la liste de contrôle légale, voyez s’il reste des informations manquantes et planifiez le reste de l’entretien. ASSUREZ-VOUS DE FORMULER PAR ÉCRIT DES QUESTIONS SPÉCIFIQUES.]

Après la pause

[Afin d’obtenir d’importants renseignements additionnels qui n’ont pas été mentionnés par l’enfant, posez d’autres questions directes et ouvertes, tel que décrit ci-dessus. Retournez aux questions ouvertes (“Dis-moi tout sur ça”) après chaque question directe posée. Après avoir terminé avec ces questions, passez à la section VII.]

VII. Obtenir de l’information qui n’a pas été mentionnée par l’enfant

[Vous devriez poser des questions proposant un choix seulement si vous avez déjà essayé des questions moins spécifiques et que vous sentez encore que d’importantes informations légales sont manquantes. Il est très important de jumeler des questions ouvertes (“Dis-moi tout sur ça”) à chaque fois que cela est approprié.]

[Note : Dans le cas d’incidents multiples, vous devriez orienter l’enfant vers les événements pertinents en utilisant ses propres mots, en posant des questions proposant un choix seulement après avoir donné à l’enfant la possibilité d’élaborer sur les détails centraux.]

[AVANT DE POURSUIVRE AVEC L’INCIDENT SUIVANT, ASSUREZ-VOUS D’AVOIR OBTENU TOUS LES DÉTAILS MANQUANTS CONCERNANT

L’INCIDENT DONT IL EST QUESTION.]

Le format général des questions qui recherchent de l’information non mentionnée par l’enfant.

“Quand tu m’as parlé de [incident spécifique identifié par le temps ou le lieu], tu as dit que [personne/ objet/ activité]. Est-ce que [question proposant un choix] ?”

[Attendez une réponse.]

[À chaque fois que c’est approprié, faites suivre d’une “invitation à parler ” ; dites :] “Dis-moi tout sur ça.”

Exemples

1. *“Quand tu m’as parlé de la fois dans le sous-sol, tu as mentionné qu’il a enlevé ses pantalons. Est-ce que quelque chose est arrivé à tes vêtements ?”*

[Attendez une réponse.]

[Après que l’enfant ait répondu, dites :] “Dis-moi tout sur ça.”

[Attendez une réponse.]

2. *“Quand tu m’as parlé de la dernière fois, tu as mentionné qu’il t’a touché. Est-ce qu’il t’a touché par-dessus tes vêtements ?”*

[Attendez une réponse.]

[Après que l’enfant ait répondu, dites :] “Dis-moi tout sur ça.”

[Attendez une réponse.]

3. “Est-ce qu’il t’a touché en-dessous de tes vêtements ?”

[Attendez une réponse.]

[Après que l’enfant ait répondu, dites :] “Dis-moi tout sur ça.”

4. “Tu m’as parlé de quelque chose qui est arrivé au terrain de jeu. Est-ce que quelqu’un a vu ce qui s’est passé ?”

[Attendez une réponse.]

[Lorsque approprié, dites :] “Dis-moi tout sur ça.”

5. “Sais-tu si quelque chose comme cela est arrivé à d’autres enfants ?”

[Attendez une réponse.]

[Lorsque approprié, dites :] “Dis-moi tout sur ça.”

6. “Tu m’as parlé de quelque chose qui est arrivé dans la grange. Sais-tu quand cela est arrivé ?”

VIII. Si l’enfant ne mentionne pas l’information que vous attendiez

Utilisez seulement les énoncés qui sont pertinents. Si vous savez qu’il y a eu des conversations dans lesquelles l’information a été mentionnée, dites :

1. “J’ai entendu que tu avais parlé à [personne] à [lieu/moment]. Dis-moi de quoi vous avez parlé.”

[Si l’enfant ne donne pas plus d’information, posez la question 2 ; si l’enfant donne certaines informations, dites :] “Dis-moi tout sur ça.”

[Continuez avec d’autres énoncés ouverts comme “Parle-moi de ça” si nécessaire.]

Si vous savez des détails provenant d’un dévoilement antérieur et que ces informations ne vous ont pas été dévoilées, dites :

2. “J’ai entendu [il (elle) m’a dit] que tu as dit [résumez l’allégation, de façon spécifique mais sans mentionner des détails compromettants si possible]. Dis-moi tout sur ça. ”

[Continuez avec d’autres énoncés ouverts comme “Parle-moi de ça” si nécessaire.]

3. Si quelque chose a été observé, dites :

a. “J’ai entendu que quelqu’un a vu []. Dis-moi tout sur ça.”

[Continuez avec d’autres énoncés ouverts comme “Parle-moi de ça” si nécessaire.]

Si l’enfant nie, allez à 3b.

b. “Est-ce que quelque chose t’est arrivé(e) [lieu/moment] ? Dis-moi tout sur ça.”

[Continuez avec d’autres énoncés ouverts comme “Parle-moi de ça” si nécessaire.]

Si l’enfant a/avait des marques ou des blessures, dites :

4. “Je vois [J’ai entendu] que tu as des [marques / bleus] sur ton (ta) []. Dis-moi tout sur ça.”

[Continuez avec d’autres énoncés ouverts comme “Parle-moi de ça” si nécessaire.]

5. “Est-ce que quelqu’un [résumez sans dire le nom de l’agresseur (à moins que l’enfant l’ait déjà nommé) ou donnez les détails les plus compromettants] ?”

Si l’enfant nie, allez à la section suivante.

Si l’enfant reconnaît quelque chose, dites : “Dis-moi tout sur ça.”

[Continuez avec d'autres énoncés ouverts comme "Parle-moi de ça" si nécessaire.]

IX. Information concernant le dévoilement

"Tu m'as dit pourquoi tu es venu(e) me parler aujourd'hui. Tu m'as donné(e) beaucoup d'information et ça m'aide vraiment à comprendre ce qui s'est passé."

[Si l'enfant a mentionné avoir parlé de l'incident (des incidents) à quelqu'un, allez à la question 6. Si l'enfant n'a pas mentionné en avoir parlé, explorez la possibilité d'un dévoilement immédiat en disant :]

1. *"Dis-moi ce qui s'est passé après [le dernier incident]."*

[Attendez une réponse.]

2. *"Et après qu'est-ce qui s'est passé ?"*

[Note : Utilisez cette question aussi souvent que nécessaire durant cette section.]

[Si l'enfant mentionne un dévoilement, allez à la question 6. Sinon, posez les questions suivantes.]

3. *"Est-ce que quelqu'un d'autre sait ce qui s'est passé ?"*

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant confirme mais ne mentionne pas de nom, demandez :] "Qui est-ce ?"

[Si la réponse de l'enfant n'est pas claire, demandez :]

4. *"Maintenant, je veux savoir comment d'autres personnes ont su à propos [du dernier incident]."*

[Attendez une réponse.]

[Si des informations sont manquantes, posez les questions suivantes.]

5. *"Qui a été la première personne à part toi et [l'agresseur] à savoir que [l'agression présumée telle que décrite par l'enfant] ?"*

[Attendez une réponse.]

6. *"Dis-moi tout ce que tu peux sur comment [la première personne mentionnée par l'enfant] l'a su."*

[Attendez la réponse.]

[Puis dites :] "Parle-moi plus de ça."

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant décrit une conversation, dites :]

"Dis-moi tout ce que vous vous êtes dit."

[Attendez une réponse.]

7. *"Qui a été la deuxième personne à savoir que [l'agression présumée telle que décrite par l'enfant] ?"*

[Attendez une réponse.]

[Puis dites :]

"Parle-moi plus de cela."

[Si l'enfant décrit une conversation, dites :]

"Dis-moi tout ce que vous vous êtes dit."

[Attendez une réponse.]

[Si l'enfant ne mentionne pas en avoir parlé à quelqu'un, passez à la section suivante :]

RÉPÉTEZ LA SECTION EN ENTIER POUR CHAQUE INCIDENT MENTIONNÉ PAR L'ENFANT

X. Fermeture

[Dites :] "Tu m'as dit beaucoup de choses aujourd'hui et je veux te remercier de m'avoir aidé."

1. "Y a-t-il d'autres choses que tu penses que je devrais savoir ?"

[Attendez une réponse.]

2. "Y a-t-il autre chose que tu veux me dire ?"

[Attendez une réponse.]

3. "Y a-t-il des questions que tu veux me poser ?"

[Attendez une réponse.]

4. "Si tu veux encore me parler, tu peux m'appeler à ce numéro de téléphone."

[Donnez à l'enfant une carte avec votre nom et numéro de téléphone.]

XI. Sujet neutre

"Qu'est-ce que tu vas faire aujourd'hui en partant d'ici ?"

[Parlez à l'enfant pendant quelques minutes d'un sujet neutre.]

"Il est [spécifiez l'heure] et l'entretien est maintenant terminé."